



Observatoire de  
l'administration  
publique  
ENAP

---

*Coup d'oeil*, octobre 1995, volume 1, numéro 1

## **Le projet de réforme Harris**

*Christian Dufour  
Jean-Claude Rondeau*

---

### **I. LA RÉVOLUTION DU BON SENS DE MIKE HARRIS**

Les conservateurs de monsieur Mike Harris ont pris le pouvoir le 9 juin 1995 en Ontario, avec 82 sièges sur 130, reléguant les néo-démocrates sortants du Premier ministre Bob Rae au 3<sup>e</sup> rang avec 17 sièges; les libéraux forment l'opposition officielle avec 30 députés. Âgé de 50 ans et originaire du nord de la province (North Bay), Mike Harris a été ministre des Ressources naturelles et de l'Énergie en 1985, avant de devenir en mai 1990 le leader du parti conservateur de l'Ontario. Le soutien du nouveau gouvernement lui vient principalement des régions rurales de la province, des petites villes et des banlieues, beaucoup moins de Toronto.

Alors qu'au départ la presque totalité des observateurs prévoyaient la victoire des libéraux, les conservateurs réussirent à s'imposer dans le cadre d'une campagne électorale axée sur un programme politique radical, basé sur la crise des finances publiques<sup>(1)</sup>. De tous les documents rendus publics jusqu'à présent par le nouveau gouvernement, «La révolution du bon sens»<sup>(2)</sup> est sans conteste le plus élaboré. On y sent l'influence des valeurs de la nouvelle droite américaine et de la réforme Klein en Alberta.

Il y est fait référence aux décisions difficiles qui devront être prises, en tenant compte du fait que «rien ne fonctionne plus au gouvernement et que le système est en panne» (p. 1). On promet la réduction de 6 milliards \$ des dépenses gouvernementales non-prioritaires (- 20 %), l'élimination en cinq ans d'un déficit de 10,6 milliards \$. Durant la même période, on entend créer 725 000 emplois, par exemple en réduisant de 30 % en trois ans (15 % la première année) les taux de l'impôt sur le revenu. Le programme politique conservateur prévoit aussi éliminer les barrières (réglementaires entre autres) pour stimuler la création d'emplois, l'investissement et la croissance économique. La réduction de la taille du gouvernement, jointe à l'établissement de mesures de performance au sein de l'administration publique, constitue enfin un thème fondamental du programme du parti conservateur ontarien.

### **II. UN GOUVERNEMENT QUI SEMBLE VOULOIR «LIVRER LA MARCHANDISE»**

Les intentions du nouveau gouvernement apparaissaient au départ si radicales que plusieurs n'ont pas manqué d'exprimer leur scepticisme quant à la réelle volonté des conservateurs ontariens de traduire leurs paroles en actes. On rappelait la spécificité de la situation ontarienne par rapport à une province comme l'Alberta. À partir des gestes que le gouvernement de M. Harris a posés durant les premiers mois de son mandat, il est à présent clair que les conservateurs ontariens ont l'intention d'aller de l'avant avec le contenu de «la Révolution du bon sens», possiblement même d'aller plus loin.

Dès le 21 juillet dernier, le ministre des Finances de la province annonçait dans une allocution des coupures de 1,9 milliard \$, prenant effet pour la plupart le 1er octobre. Pourtant, les analystes prévoyaient la veille une réduction de l'ordre de 1 à 1,5 milliard \$ seulement. La mesure affecte principalement le secteur de l'aide sociale, où les prestataires (excluant les handicapés et les personnes âgées) voient leurs prestations réduites en moyenne de 22 % (- 469 millions \$)<sup>(3)</sup>. On a réduit aussi les subventions aux agences de service social de 2,5 % (5 % l'année prochaine), alors que les projets de transport public se sont vus amputer de 200 millions \$ et que les dépenses d'opération des ministères sont réduites de 500 millions \$. Grâce à ces coupures, le déficit prévu de 10,7 milliards \$ est ramené à 8,7 milliards \$<sup>(4)</sup>.

Après ce premier test de l'opinion publique ontarienne, les intentions du gouvernement Harris furent réaffirmées le 27 septembre dans un Discours du Trône, dont la lecture à Queen's Park a donné lieu à une manifestation houleuse. On y fait, entre autres, référence à la nécessité d'un réaménagement «massif» du secteur de la santé, sans toutefois que le budget total du secteur soit réduit. On y note également une première au Canada : l'obligation du travail communautaire ou du recyclage pour les prestataires d'aide sociale monoparentaux.

Le Discours annonce l'abolition de la loi sur l'équité en matière d'emploi, de même que des changements majeurs aux législations relatives à la planification urbaine et aux relations de travail. Dès le 4 octobre, était présenté le projet de loi 7 «to restore balance and stability to labour relations and private economic prosperity». Ce projet de loi va plus loin que ce qui était attendu dans ce domaine. On veut annuler les dispositions de la loi 40 sur les briseurs de grève, rendre plus facile la privatisation des services publics et plus difficile l'accréditation des syndicats.

Les projets de réformes abondent. On prévoit par exemple diminuer le nombre des circonscriptions électorales de 130 à 99, en utilisant les mêmes délimitations que celles des comtés fédéraux. Parmi les privatisations souvent évoquées, notons celles de TV-Ontario, d'Ontario Hydro et de la Société des Alcools.

À la mi-novembre 1995, le ministre des Finances de la province, M. Ernie Eves, rendra public un mini-budget *Economic Statement* très attendu. Par ailleurs, les projets de réformes du nouveau gouvernement ontarien devraient être connus dans le détail au printemps 1996, lors d'un budget où l'on doit annoncer une réduction d'impôt de 15 %, prenant effet le 1er juillet prochain. À ce propos, l'*Observatoire* devrait publier un ou plusieurs *Télescopes* sur une réforme ontarienne qui apparaît déjà majeure.

### **III. ALBERTA, ONTARIO, QUÉBEC : RESSEMBLANCES ET DIFFÉRENCES**

Sur le plan stratégique, le gouvernement Harris a été manifestement influencé par l'expérience Klein en Alberta, en particulier en ce qui concerne la rapidité à procéder aux changements annoncés et la relation politique directe que le Premier ministre entend établir avec la population. Le projet ontarien de réduction d'impôts est l'un des principaux éléments qui distinguent la réforme Harris de son homologue albertaine.

Une autre différence notable a trait au fait que le mouvement syndical opposé aux réformes était beaucoup moins fort en Alberta. La société albertaine est d'une cohésion assez exceptionnelle et son économie est capable de rebondissements rapides, ce qui est peut-être moins le cas en Ontario. L'opposition aux réformes sera donc vraisemblablement plus forte en Ontario, entre autres, de la part des environnementalistes, des syndicalistes et des assistés sociaux.

Pour le Québec, nul doute que ce qui se passera dans la traditionnelle province-soeur sera important. Cela permettra de profiter des leçons d'une expérience radicale de réforme dans une société qui présente des ressemblances avec la société québécoise. Rappelons cependant que n'existe pas au Québec un important mouvement libertaire et anti-étatique proche de la nouvelle droite américaine, comme c'est le cas en Alberta ou en Ontario.

---

#### **NOTES**

1. Si les dépenses du gouvernement ontarien par rapport au PIB restaient en 1994 plus faibles que celles du Québec (20,9 % par rapport à 28,6 %), le taux de croissance de ces dépenses a toujours été supérieur à celui du Québec depuis 1984 (pp. 9-10, Profil comparatif du Québec, édition 1995) [retour](#)
2. «The Common Sense Revolution» [retour](#)
3. Le Profil comparatif du Québec (édition 1995) révèle que l'accroissement du nombre de personnes dans les ménages ontariens recevant de l'aide sociale, a été de 170,8 % de 1983 à 1993, soit plus de 17 fois la croissance observée au Québec au cours de la même période (p. 50). [retour](#)
4. Cette analyse du ministre ontarien des Finances peut être comparée aux données publiées le 15 septembre 1995 dans les Comptes publics 1994-1995 de la province. [retour](#)

---

#### **DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE**

- OUELLET, Aubert. Profil comparatif du Québec, édition 1995. Document disponible à l'Observatoire auprès de Danielle Landry
- La révolution du bon sens ! Parti Conservateur de l'Ontario. Document disponible à l'Observatoire auprès de Danielle Landry
- Discours du Premier ministre Mike Harris, 21 juillet 1995. Document disponible à l'Observatoire auprès de Danielle Landry
- Discours du ministre des Finances, monsieur Ernie Eves, 21 juillet 1995. adresse Internet : <http://www.gov.on.ca/FIN/frni21.pdf>.
- Discours du Trône, 27 septembre 1995. adresse Internet : <http://www.gov.on.ca/> (Bureau du premier ministre)
- Comptes publics 1994-1995 de l'Ontario. Document disponible à l'Observatoire auprès de Danielle Landry